



CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 10 AVRIL 2019 COMPTE RENDU

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation: 04 avril 2019

Présents: Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Guy MORENO, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Jean-Patrick SOULE, Bruno TREINIT, Mathieu TRUFFART.

Absents: Marie-Dolorès ANGULO, Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J-C. PEREZ), Bernard DREAU (pouvoir à J. DORE), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Hervé GILLE (absent aux points 31 à 36), Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir D. CAVAILLOLS), Laurence MEUNIER (pouvoir à J-C. BERNARD aux points 18 à 36), Patricia PEIGNEY (pouvoir à Ph. DUBOURG aux points 18 à 36).

Secrétaire de séance: Sylvie PORTA

Membres en exercice: 43

Présents au début du

Conseil: 38

dont suppléants: ... 1

Absents au début du

Conseil: 5

pouvoirs: 4

Point à l'ordre du jour	Numéro de délibération	Délibération	Sens de la décision	Résultats du vote
1	2019/071	Budget - Budget Principal - Approbation du Compte de Gestion 2018	Le Conseil Communautaire déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.	POUR : 33 CONTRE : 1 ABSTENTION : 8
2	2019/072	Budget - Budget Annexe Déchets Ménagers Podensac M4 avec TVA - Approbation du Compte de Gestion 2018	Le Conseil Communautaire déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.	POUR : 37 CONTRE : 0 ABSTENTION : 5
3	2019/073	Budget - Budget Annexe Ordures Ménagères Garonne M4 sans TVA - Approbation du Compte de Gestion 2018	Le Conseil Communautaire déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.	POUR : 41 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1
4	2019/074	Budget - SPANC - Approbation du Compte de Gestion 2018	Le Conseil Communautaire déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.	POUR : 40 CONTRE : 0 ABSTENTION : 2
5	2019/075	Budget - Zones d'Aménagement Economique - Approbation du Compte de Gestion 2018	Le Conseil Communautaire déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.	POUR : 40 CONTRE : 0 ABSTENTION : 2
6	2019/076	Budget - ZA de Coudannes - Approbation du Compte de Gestion 2018	Le Conseil Communautaire déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.	POUR : 39 CONTRE : 0 ABSTENTION : 3
7	2019/077	Budget - GEMAPI - Approbation du Compte de Gestion 2018	Le Conseil Communautaire déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.	POUR : 36 CONTRE : 5 ABSTENTION : 1
8	2019/078	Ressources Humaines - Rapport égalité Femmes-Hommes pour l'année 2018	Le Conseil Communautaire approuve le rapport sur l'égalité Femmes Hommes tel que joint en annexe de la délibération.	UNANIMITE
9	2019/079	Budget - Vote du Budget Principal	Le Conseil Communautaire accepte les propositions budgétaires de Monsieur le Président, vote le budget tel qu'il a été présenté et charge Monsieur le Président de son exécution.	POUR : 27 CONTRE : 13 ABSTENTION : 2
10	2019/080	Budget - Vote des taux des contributions directes	Le Conseil Communautaire fixe les taux d'imposition des quatre taxes directes locales pour l'année 2019 tel que défini dans la délibération, ainsi que le taux CFE mis en réserve à 0.17 %. Il charge Monsieur le Président de notifier ces décisions aux services préfectoraux.	POUR : 36 CONTRE : 0 ABSTENTION : 6
11	2019/081	Budget - Vote du Budget Annexe Déchets Ménagers Podensac M4 avec TVA	Le Conseil Communautaire accepte les propositions budgétaires de Monsieur le Président, vote le budget tel qu'il a été présenté et charge Monsieur le Président de son exécution.	POUR : 38 CONTRE : 0 ABSTENTION : 4
12	2019/082	Budget - Vote du Budget Annexe Ordures Ménagères Garonne M4 sans TVA	Le Conseil Communautaire accepte les propositions budgétaires de Monsieur le Président, vote le budget tel qu'il a été présenté et charge Monsieur le Président de son exécution.	POUR : 40 CONTRE : 1 ABSTENTION : 1
13	2019/083	Budget - Vote du Budget Annexe	Le Conseil Communautaire accepte les propositions budgétaires de Monsieur	POUR : 40

		SPANC	le Président, vote le budget tel qu'il a été présenté et charge Monsieur le Président de son exécution.	CONTRE : 0 ABSTENTION : 2
14	2019/084	Budget – Vote du Budget Annexe Zones d'Aménagement Economique	Le Conseil Communautaire accepte les propositions budgétaires de Monsieur le Président, vote le budget tel qu'il a été présenté et charge Monsieur le Président de son exécution.	POUR : 41 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1
15	2019/085	Budget – Vote du Budget Annexe Zone d'Activités de Coudannes Sud	Le Conseil Communautaire accepte les propositions budgétaires de Monsieur le Président, vote le budget tel qu'il a été présenté et charge Monsieur le Président de son exécution.	UNANIMITE
16	2019/086	Budget – Vote du Budget Annexe GEMAPI	Le Conseil Communautaire accepte les propositions budgétaires de Monsieur le Président, vote le budget tel qu'il a été présenté et charge Monsieur le Président de son exécution.	POUR : 32 CONTRE : 8 ABSTENTION : 2
17	2019/087	Budget – Vote du Budget Annexe Pontons	Le Conseil Communautaire accepte les propositions budgétaires de Monsieur le Président, vote le budget tel qu'il a été présenté et charge Monsieur le Président de son exécution.	POUR : 34 CONTRE : 1 ABSTENTION : 7
18	2019/088	Ressources Humaines – Modification de l'organigramme	Le Conseil Communautaire décide de valider la mise en œuvre opérationnelle du projet d'organigramme annexé à la délibération à compter du 10 avril 2019. Il décide d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document afférent à la délibération.	POUR : 23 CONTRE : 12 ABSTENTION : 7
19	2019/089	Ressources Humaines – Création au tableau des effectifs de postes à temps complet	Le Conseil Communautaire décide de créer au tableau des effectifs de la collectivité les emplois permanents à temps complet suivants : un poste de chargé(e) d'accueil au siège administratif sur le grade d'Adjoint administratif territorial C1, C2 ou C3, un poste d'Assistant(e) Ressources Humaines au service ressources humaines sur le grade d'Adjoint administratif territorial C1, C2 ou C3, un poste d'Assistant(e) administratif(ve) au service gestion et protection des déchets sur le grade d'Adjoint administratif territorial C1, C2 ou C3, un poste d'Assistant(e) administratif(ve) au service technique sur le grade d'Adjoint administratif territorial C1, C2 ou C3, deux postes d'Assistant(e)s administratif(ve)s au pôle enfance et jeunesse sur les grades d'Adjoints administratifs territoriaux C1, C2 ou C3. Ces emplois seront rémunérés conformément à la nomenclature statutaire des décrets en vigueur. Le Conseil Communautaire dit que ces postes sont créés à compter du 1 ^{er} mai 2019. Il dit que l'emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de deux ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2 ^{ème} alinéa de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir. Il décide l'inscription des crédits correspondants au budget de la collectivité et il autorise Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à l'exécution de la délibération.	POUR : 38 CONTRE : 0 ABSTENTION : 4
20	2019/090	Ressources Humaines – Recrutement d'éducateurs sportifs pour le projet CAP 33	Le Conseil Communautaire décide de créer au tableau des effectifs trois emplois non permanents d'éducateurs territoriaux des APS à temps complet sur la période courant entre le lundi 17 juin 2019 et le vendredi 06 septembre 2019. Il inscrit les crédits correspondants au budget de la collectivité et il autorise Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.	UNANIMITE
21	2019/091	Culture et Vie Associative – Aides aux associations et aux communes – Attribution de subventions au titre de la culture n°2019/01	Le Conseil Communautaire décide d'attribuer les subventions au titre de la culture et de la vie associative aux associations et aux communes listées dans la délibération. Il dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal.	UNANIMITE
22	2019/092	Culture et Vie Associative – Vote des tarifs et des préventes de billets du festival « Rues et Vous » 2019	Le Conseil Communautaire fixe les tarifs en vue de l'organisation du festival RUES ET VOUS 2019 comme suit : – PASS Journée : Plein tarif 12€ / Réduit 8€ (-18ans, étudiants, bénéficiaires RSA, agents de la Communauté de communes) ; – PASS Famille : 8€/personne/jour (à partir de 4 pers. parents/enfants) ; – PASS habitants Rions : 3€ (habitants concernés par les arrêtés municipaux) / 6€ (habitants hors bourg) ; – PASS 2 jours : 16€ ; – PASS 3 jours : 24 € ; – Gratuit moins de 6 ans. Il autorise les préventes de billets en vue de l'organisation du festival RUES ET VOUS 2019 : – PREVENTES EN LIGNE SUR : www.ruesetvous.festik.net ; – POINT DE VENTE : Office du Tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac 05 56 62 12 92.	UNANIMITE
23	2019/093	Culture et Vie Associative – Vote des tarifs des occupations du domaine public pour le festival « Rues et Vous » 2019	Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à signer les conventions d'occupation du domaine public pour l'installation de restaurateurs sur la place du Repos et sur la place d'Armes à Rions et il fixe les tarifs applicables aux emplacements en vue de l'organisation du festival Rues et Vous comme indiqué dans la délibération. Il charge Monsieur le Président de l'exécution de la présente délibération.	UNANIMITE
24	2019/094	Développement Economique – Attribution de subventions dans le cadre du règlement d'intervention et de soutien aux dynamiques économiques collectives N°2019/01	Le Conseil Communautaire attribue les subventions listées dans la délibération. Il autorise Monsieur le Président à mandater ces sommes et à signer tous documents relatifs à l'exécution de la délibération. Il dit que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de la délibération sont inscrits au Budget Principal.	POUR : 41 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1
25	2019/095	Environnement – Demande de subventions 2019 pour la	Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à déposer les demandes de subventions pour le financement de l'année 8 (2019) du plan de	POUR : 38 CONTRE : 2

		réalisation de l'année 8 du plan de gestion et de restauration écologique de l'espace naturel sensible de l'île de Raymond	gestion et de restauration écologique de l'île de Raymond auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Conseil Départemental de la Gironde sur la base du plan de financement détaillé dans la délibération.	ABSTENTION : 2
26	2019/096	Environnement – Demande de subventions événement nature/culture « Découvre ton île » 2019 – Saison 6	Le Conseil Communautaire autorise la mise en place du programme d'animation « Découvre ton île » saison 6 et il autorise Monsieur le Président à déposer les demandes de subventions pour le financement de la saison 6 d'animations grand public sur la base du plan de financement détaillé dans la délibération.	UNANIMITE
27	2019/097	Environnement – Demande de subventions pour la mission d'ingénierie dans le cadre de l'étude du Lac de Laromet	Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à déposer les demandes de subventions pour le financement des missions dédiées au projet sur les volets « restauration écologique » et « hydraulique » de l'étude auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Conseil Départemental de la Gironde sur la base du plan de financement détaillé dans la délibération.	UNANIMITE
28	2019/098	GEMAPI – Demande de subvention pour le poste de technicien de gestion des milieux aquatiques au Département de la Gironde	Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à déposer des demandes de subventions pour le financement du poste de technicien gestion des milieux aquatiques auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Conseil Départemental de la Gironde sur la base du plan de financement détaillé dans la délibération.	POUR : 38 CONTRE : 3 ABSTENTION : 1
29	2019/099	Marchés Publics – Attribution du marché de travaux « Travaux de réfection de voiries communautaire 2018-2019 »	Le Conseil Communautaire attribue le marché de travaux « Travaux de réfection de voiries communautaires 2018-2019 » à la société EIFFAGE ROUTE SUD OUEST pour une durée de 5 mois à compter de la notification. Il autorise Monsieur le Président à signer le marché avec la société pour un montant de 319 308 € HT et il dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal.	UNANIMITE
30	2019/100	Services à la population – Protocole d'accord avec la Mission Local des Deux Rives	Le Conseil Communautaire décide de verser une participation de 2,02 € par habitant sur les bases du dernier recensement, soit la somme de 66 348,92 €. Cette aide financière regroupe une contribution aux charges de fonctionnement de la ML2R, comprenant loyer et masse salariale, au financement de l'opération annuelle Jobs d'Été, qui vise aussi la promotion des contrats en alternance et des contrats aidés, au cofinancement avec le Conseil Départemental de la Gironde de l'Espace d'Accueil et d'Écoute Jeunes. Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à signer le protocole d'accord avec la Mission Locale des Deux Rives et à ordonnancer le mandatement de cette somme.	UNANIMITE
31	2019/101	Services à la population – Attribution d'une subvention à Cap Solidaire	Le Conseil Communautaire attribue une subvention à CAP SOLIDAIRE d'un montant de 7 279,50 € pour l'année 2019. Il dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal.	UNANIMITE
32	2019/102	Services à la population – Acquisition d'une parcelle appartenant à la société Gaïa – Délibération de principe	Le Conseil Communautaire donne un accord de principe à l'acquisition de la parcelle de 5 625 m ² à la société GAÏA pour un montant de 560 € auxquels s'ajouteront les frais et taxes dus au titre de la présente mutation. Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à l'achat de ce bien et à la mise en œuvre de la présente délibération. Il dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal.	UNANIMITE
33	2019/103	Sport – Aide aux associations – Attribution de subventions au titre du sport n°2019/01	Le Conseil Communautaire décide d'attribuer les subventions au titre de la culture et de la vie associative aux associations et aux communes listées dans la délibération. Il dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal.	UNANIMITE
34	2019/104	Tourisme – Autorisation de signature de la convention d'objectifs 2019 avec l'Office de Tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac	Le Conseil Communautaire approuve la convention d'objectifs 2019 avec l'office de tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac et il autorise Monsieur le Président à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants en lien. Le Conseil Communautaire dit que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de la délibération sont inscrits au Budget Principal.	UNANIMITE
35	2019/105	Tourisme – Autorisation de signature de la convention de cession des droits de propriété intellectuelle pour les vidéos de promotion Orterra	Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à signer la convention de cession des droits de propriété intellectuelle à titre gratuit pour les vidéos « retour saison 1 ORTERRA » et « découverte d'ORTERRA » réalisées par le prestataire « Vu d'un drone » annexées à la délibération.	UNANIMITE
36	2019/106	Voirie – Fixation des tarifs de fauchage dans le cadre d'une prestation pour les communes membres	Le Conseil Communautaire fixe les tarifs de la prestation fauchage à 51,95 € TTC par heure. Il autorise Monsieur le Président à signer la convention de prestation de fauchage comprenant les moyens matériels et humains de la Communauté de communes auprès des communes afin de réaliser le fauchage et/ou le débroussaillage sur les routes.	UNANIMITE
Décisions du Président		<ul style="list-style-type: none"> Liste des Déclarations d'Intention d'Aliéner Liste des régies : créations, modifications et clôtures. 		
Questions diverses		<ul style="list-style-type: none"> Monsieur TRUFFART indique que des habitants de Budos lui ont indiqué que le quai supérieur de la déchèterie est accessible avec des véhicules gros gabarit uniquement sur dérogation. Ces dérogations sont à récupérer en semaine auprès du service et sont limitées à 5 par an. Au-delà de 5 dérogations, les passages sont payants. Il indique que cette limitation lui paraît injuste. Madame DOREAU indique que cette mesure a été mise en place à la suite d'abus de certains usagers (pour certains, jusqu'à 220 passages ont été enregistrés sur une année). La distinction entre les particuliers et les professionnels utilisant le quai des particuliers n'était pas possible. La fermeture sur dérogation a été mise en place pour cette raison. Le service répond généralement le jour même. Le nombre de dérogation a été estimé sur des passages avec remorque, avec des valeurs moyennes. Monsieur TRUFFART indique qu'une association communale a lancé une action pour ramasser les déchets jetés dans la nature. Il a été demandé au service Prévention et gestion des déchets de fournir 2 ou 3 conteneurs pour cette action. Il regrette que cette mise à disposition soit payante pour l'association. Madame DOREAU lui répond que pour ce genre de manifestations, les conteneurs sont facturés à la mairie de la commune concernée. Elle indique que si les déchets sont triés, l'accès gratuit est autorisé au quai de la déchèterie. 		

A Podensac, le 12 avril 2019,
Le Président,
Bernard MATEILLE

